

S.C.P.
P. TARBOURIECH - Y. SIBUT BOURDE
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS
Immeuble Le Giotto
4, rue Jean Althen
84000 AVIGNON
Siret: 314 370 933 00025

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION IMMOBILIER

**L'AN DEUX MIL DIX SEPT
ET LE VINGT TROIS JUIN**

A LA REQUETE DE :

XXX

EN VERTU DE :

La grosse en forme exécutoire d'une Ordonnance réputée contradictoire et en premier ressort rendue par le Tribunal de Grande Instance de PERPIGNAN statuant en matière de procédures collectives civiles en date du 1^{er} mars 2017.

Je soussigné Maître Yannick SIBUT-BOURDE de la Société Civile Professionnelle Philippe TARBOURIECH & Yannick SIBUT-BOURDE, Huissiers de Justice associés à la résidence d'AVIGNON, Immeuble Le Giotto, 4 Rue Jean Althen,

Procédant en exécution des articles R322-1, R322-2 et R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution relatif aux procédures de saisie immobilière et de distribution du prix d'un immeuble à l'effet de recueillir les renseignements nécessaires à la rédaction du cahier des charges tendant à la vente aux enchères des immeubles ci-après désignés.

Me suis rendu, ce jour à 14 heures, en la commune de SORGUES, au 543 Chemin de la Grange Rouge, dans un immeuble en copropriété dénommé « Résidence Les Pignons », lots 3, 49 et 50, cadastrés section BO n°107, 309 et 283 pour 61 ares et 29 centiares, dont Monsieur XXX et Madame XXX sont propriétaires, immeuble grevé de sûretés au profit de XXX

Et dans :

* Le lot n°3 composé d'un appartement de type T3 au 1^{er} étage du Bâtiment A composé d'un séjour, d'une terrasse, d'une cuisine, d'une salle de bains, d'un cabinet de toilette et de deux chambres.

* Le Lot 45 représentant un emplacement de parking.

* Le lot 50 représentant un emplacement de parking.

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et appartenant à :

Monsieur XXX

et à Madame XXX

Accompagné de Monsieur xxx et Madame xxx, témoins, et de Monsieur xxx, serrurier, requis par mes soins, je me présente à l'adresse où personne ne répondant à mes appels répétés, je fais procéder à l'ouverture forcée de la porte de l'appartement par le serrurier qui a changé le barillet et qui refermera les lieux après mes opérations de description

Le bien saisi se situe dans une Résidence de construction récente qui se compose de quatre bâtiments édifiés sur trois niveaux à savoir un rez-de-chaussée élevé de deux étages.

La Résidence est sécurisée et clôturée : elle est fermée par un portail coulissant métallique motorisé, par un portail métallique à deux vantaux et par un portillon métallique.

La résidence est pourvue d'espaces verts arborés.

L'appartement est situé au 1^{er} étage du bâtiment A et il est orienté Est-Ouest.

Il se compose d'un séjour, d'une cuisine, de deux chambres, d'une salle de bain, d'un cabinet de toilette et d'une terrasse.

DEGAGEMENT D'ENTREE

On y accède depuis le palier en passant par une porte à châssis bois avec encadrement métallique munie d'une serrure trois points.

Le dégagement dessert le séjour et le cabinet de toilette.

Sol et plinthes carrelés.

Murs et plafond peints.

Un point lumineux au plafond.

Un placard mural fermé par une porte contenant un cumulus électrique sur pied ; sol et plinthes carrelés, murs et plafond peints.

Un interphone.

Un convecteur électrique.

CABINET DE TOILETTE

On y accède depuis le dégagement d'entrée par une porte isoplane et il s'agit d'une pièce aveugle.

Sol et plinthes carrelés.

Murs et plafond peints.

Un siège WC.

Une ventilation mécanique contrôlée.

Un point lumineux au plafond.

SEJOUR

On y accède depuis le dégagement par une porte isoplane et il dessert la cuisine et le couloir d'accès aux chambres.

Sol et plinthes carrelés.

Murs et plafond peints.

Un point lumineux au plafond.

Un convecteur électrique.

Une porte fenêtre à châssis pvc double vitrage à deux vantaux, fermée par des volets en bois ouvre à l'Est sur une terrasse.

TERRASSE

On y accède depuis le séjour et la chambre Sud-Est en descendant une marche.

Elle est délimitée à l'Est, au Nord et au Sud par un garde-corps métallique et à l'Ouest par le mur de façade du bâtiment.

Sol carrelé.

La terrasse est couverte par-devant la porte fenêtre par le balcon du deuxième étage.

CUISINE

On y accède depuis le séjour par une porte isoplane.

Sol et plinthes carrelés.

Murs et plafond peints.

Un point lumineux au plafond.

Un convecteur électrique.

Une ventilation mécanique contrôlée.

Une réglette murale.

Une fenêtre à châssis pvc double vitrage à un vantail fermée par un volet roulant manuel ouvre à l'Est sur la terrasse.

Le mur Sud et ses retours sont recouverts de trois rangs de faïences murales.

Le meuble évier se compose d'un évier deux bacs avec égouttoir en céramique, d'un mitigeur et d'un placard bas à deux portes en mélaminé blanc avec une étagère.

COULOIR

On y accède depuis le séjour par une porte isoplane et il dessert les deux chambres et la salle de bains.

Sol et plinthes carrelés.

Murs et plafond peints.

Un point lumineux au plafond.

CHAMBRE SUD-EST

On y accède depuis le couloir par une porte isoplane.

Sol et plinthes carrelés.

Murs et plafond peints.

Un point lumineux au plafond.

Un convecteur électrique.

Une porte vitrée à châssis pvc double vitrage fermée par un volet bois ouvre à l'

Est sur la terrasse.

Un placard mural à deux portes coulissantes faisant office de penderie avec deux étagères : sol et plinthes carrelés ; murs et plafond peints.

CHAMBRE SUD-OUEST

On y accède depuis le couloir par une porte isoplane.

Sol et plinthes carrelés.

Murs et plafond peints.

Un point lumineux au plafond.

Un convecteur électrique.

Une fenêtre à châssis pvc double vitrage à deux vantaux fermée par un volet roulant manuel ouvre au Sud sur le parking.

Un placard mural à deux portes coulissantes faisant office de penderie avec deux étagères : sol et plinthes carrelés ; murs et plafond peints.

SALLE DE BAINS

On y accède depuis le couloir par une porte isoplane et il s'agit d'une pièce aveugle.

Sol et plinthes carrelés.

Murs et plafond peints.

Une ventilation mécanique contrôlée.

Un convecteur électrique.

Une baignoire occupe tout le mur Nord ; elle est entourée par des faïences murales jusqu'au deux tiers du mur, le reste est peint.

La baignoire a sa cuve en tôle et elle est équipée d'un mitigeur et d'une douchette.

Le meuble de salle de bains se compose d'un bandeau lumineux deux spots, d'un miroir, d'une vasque en céramique avec mitigeur et un placard bas à deux portes en mélaminé blanc.

Une étagère en verre fixée au mur Sud.

Un point lumineux mural.

Une patère est fixée sur la face interne de la porte de communication.

EMPLACEMENTS DE PARKING

Les emplacements de parking sont aériens et délimités par un marquage au sol.

* * *

Le logement est en bon état et il est inoccupé.

Les parties communes et les espaces verts sont bien entretenus.

Le bâtiment A est dépourvu d'ascenseur.

Un local à poubelle est édifié à l'entrée de la Résidence.

Le syndic de la copropriété est la xxx

A 15 heures 30 minutes, mes opérations de description étant terminées, je me retire ensuite.

Des photographies ont été prises par mes soins et sont annexées au présent.

De tout quoi j'ai dressé le présent Procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.



PROCES-VERBAL de SIGNIFICATION

Numéro de l'acte : xxx



POUR : Monsieur xxx

Nous avons donc dressé le présent **PROCES-VERBAL DE DESCRIPTIF IMMOBILIER.**

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

POUR : Madame ESTIVILL Marie José

Nous avons donc dressé le présent **PROCES-VERBAL DE DESCRIPTIF IMMOBILIER.**

Coût définitif de l'acte

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le présent acte comporte 6 feuilles.

Coût définitif : 589.22 €

Majoration ou vacation complémentaire éventuelle : Emolument complémentaire de vacation pour délai d'exécution supérieur à la durée de référence de 60 minutes (Article A 444-29) : début des opérations à 14 heures et fin des opérations à 15 heures 30 minutes.

Visées par nous, conformément à la loi, les mentions ci-dessus relatives à la signification.

Ph. TARBOURIECH

Y. SIBUT-BOURDE



S.C.P.

P. TARBOURIECH - Y. SIBUT BOURDE
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

Immeuble Le Giotto
4, Rue Jean Althen
84000 AVIGNON
Tél : 314 370 933 00025

CAS DE SIGNIFICATION DU PROCES-VERBAL DE *DESSCRIPTIF*
IMMOBILIER

Cet acte a été remis par l'Huissier de Justice, suivant les déclarations qui lui ont été faites, dans les conditions indiquées aux rubriques marquées d'une croix :

REMISE A PERSONNE	
<input type="checkbox"/>	au destinataire (ainsi déclaré) PERSONNE PHYSIQUE présent lors de la saisie, et à qui j'ai fait le rappel verbal prévu par les dispositions légales
<input type="checkbox"/>	au destinataire PERSONNE MORALE , à une personne qui s'est déclarée habilitée : M NOM : Prénom : Qualité : à qui j'ai fait le rappel verbal prévu par les dispositions légales.
En l'absence du destinataire de l'acte, LA COPIE A ETE REMISE	
<input type="checkbox"/>	à une personne présente au domicile/siège, M. Nom : Prénom : Qualité :
<input type="checkbox"/> en notre Etude	

FORMALITES ANNEXES	
Un avis de passage a été laissé au domicile/siège. La copie de l'acte a été remise dans une enveloppe fermée ne portant que d'un côté les nom et adresse du destinataire et de l'autre mon cachet apposé sur la fermeture du pli. La lettre contenant avis de signification et copie de l'acte a été adressée le / à domicile.	

OUVERTURE FORCEE DES PORTES			
<input checked="" type="checkbox"/> en l'absence de l'occupant du local ou <input type="checkbox"/> d'un occupant de son chef ou <input type="checkbox"/> l'accès m'étant refusé : J'ai fait ouvrir la porte par un serrurier requis à cet effet. Mes opérations terminées j'ai fait refermer la porte par ledit serrurier. Les personnes suivantes m'ont prêté assistance			
NOM :	PRÉNOM :	QUALITE :	SIGNATURE :
XXX UE	XXX UE	Serrurier Témoir Témoir	<i>[Signature]</i>

TRES IMPORTANT : Si vous étiez absent lors de la saisie, vous disposez d'un délai de HUIT JOURS à compter de cette saisie pour me faire connaître l'existence d'une saisie antérieure ayant conservé ses effets, et me communiquer ce procès-verbal.

Employé pour copie 2 feuilles.
 Acte compris dans l'Etat Mensuel déposé au bureau de l'Enregistrement compétent

Tous les paragraphes non marqués d'une croix sont réputés NON ECRITS.

Yannick SIBUT BOURDE **Philippe TARBOURIECH**



FACADE OUEST



FACADE EST



FACADE SUD



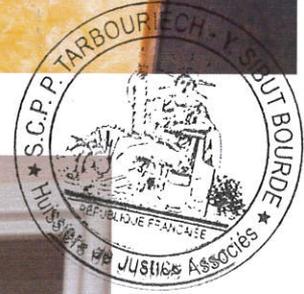
PARKING AERIEN



PALIER D'ENTREE



DEGAGEMENT D'ENTREE



CABINET DE TOILETTE



SEJOUR





TERRASSE



CUISINE





COULOIR



CHAMBRE SUD-EST



CHAMBRE SUD-OUEST



SALLE DE BAINS

